

RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS

Mauritanie

Date de l'analyse: Du 04 au 08 mars 2019

RESUME EXECUTIF

La deuxième session d'analyse des résultats HEA (Outcome Analysis HEA) de l'année de consommation alimentaire 2018-2019 en Mauritanie s'est tenue du 04 au 08 mars 2019 à l'hôtel AZALAI MARAHABA de Nouakchott. La collecte des données sur les paramètres clés réalisés du 25 février au 03 mars 2019 a permis de mettre à jour ces données. Sept équipes de 2 à 3 personnes ont été déployées dans les 8 zones de moyens d'existence couvertes par cette analyse. Les données ont été collectées par zone de moyens d'existence sur un échantillon de 8 villages par zone de moyens d'existence pour les zones rurales et 3 à 5 sites pour la zone périurbaine.

L'ONG OXFAM a fait une contribution financière et humaine dans le cadre de la collecte des paramètres clés (PC). Cette contribution a permis de faciliter le déplacement des équipes dans les ZME « Agropastorale » et « Vallée du fleuve Sénégal ».

L'analyse des résultats HEA a été réalisée sur la base des données officielles de production agricole, des données primaires issues de la collecte des PC (prix des produits agricoles et du bétail, autres sources de nourriture ou de revenu) et parfois l'utilisation de la base de données des prix d'Action Contre la Faim pour certains produits dans la wilaya de Hodh El Chargui.

Cette session d'analyse a connu la participation de 35 personnes : les représentants des structures de l'Etat (Direction de l'Agriculture, Délégations Régionales de l'Elevage et de l'Environnement du Gorgol et du Brakna, Observatoire de la Sécurité Alimentaire, Commissariat à la Sécurité Alimentaire), des ONGs Internationales (Accord, Action Contre la Faim, OXFAM, Save The Children). L'appui technique de cette session a été assuré par le Bureau Régional de Save the Children Dakar.

Les résultats de l'analyse des différentes zones de moyens d'existence se présentent comme suit :

La zone Nomadisme pastorale « MR01 » : Elle se caractérise par une très légère dégradation du pouvoir d'achat des ménages à cause de la diminution du revenu tiré de la vente du bétail et des opportunités de travail d'entretien du bétail (abreuvement et conduite des animaux) ;

La zone Minière pastorale « MR02 » : Les opportunités d'avoir du travail dans la construction et le travail domestique pour les femmes, ainsi que les conditions générales d'élevage sont presque stables dans la zone, ce qui se traduit par une stabilité de la situation alimentaire des ménages. Cependant, aucun type de déficit n'est constaté dans la zone ;

La zone Pastorale Oasis et oueds « MR03 » : Il y a une dégradation du pouvoir d'achat des ménages, suite à une diminution de la production agricole (datte et niébé) et de celle du lait sans atteindre un quelconque type de déficit ;

La zone Pastorale commerce « MR05 » : Elle est marquée par une baisse du revenu tiré de l'exode et du travail domestique (berger), engendrée par la réduction des opportunités liées à ces activités. Ce qui a affecté le pouvoir d'achat des ménages TP et P, qui subiront un léger DPME pendant toute l'année. L'activité de berger est effectuée tout le long de l'année en cours et est la source principale de revenu pour ces groupes dans la zone, donc la réduction de revenus tirés de cette activité affecte principalement ces groupes de richesse ;

La zone Agropastorale « MR07 » : Elle est affectée par une baisse importante de la production agricole suite à une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies et la baisse des opportunités sur l'activité de berger, qui ont engendré une forte dégradation du pouvoir d'achat des ménages qui seront à la limite d'un DPME pour les ménages TP dans les Wilayas du Brakna et Trarza ;

La zone de la Vallée « MR08 » : Une diminution des revenus tirés de l'exode, de l'auto-emploi (vente de produits artisanaux et de bois/ charbon), du travail de main d'œuvre local, ainsi que la baisse de la production agricole suite à la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie, ont engendrés un DS chez les ménages TP dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal de la Wilaya du Guidimakha ;

La zone de Culture Pluviale « MR09 » : Nous constatons une diminution des revenus tirés du versement des migrants, de la main d'œuvre local agricole et une baisse significative de la production agricole qui risquent d'engendrer un DPME pour les TP et P dans la zone culture pluviale ;

La zone Périurbaine de Nouakchott : Elle est marquée par une relative stabilité de la situation alimentaire des ménages par rapport à l'année de référence 2017 à la faveur de la disponibilité de travail sur la main d'œuvre dans la construction, des activités de travail domestique et de la vente de nourriture et produits artisanaux. Les ménages dans la zone périurbaine de Nouakchott ne connaîtront aucun type de déficit.

Les résultats de l'analyse sont résumés dans le tableau synthétique suivant :

Tableau N°1 : Synthèse des résultats de l'analyse OA

ZME	MR01	MR02	MR03	MR05	MR07	MR08	MR09	NPU
Profils	MR01	MR02	AOU	MR05	MR07	VFS	KOB	NPU
TP	----	----	----	DPME	----	DS	DPME	----
P	----	----	----	----	----	----	DPME	----
M	----	----	----	----	----	----	----	----
A	-----	----	----	----	----	----	----	----

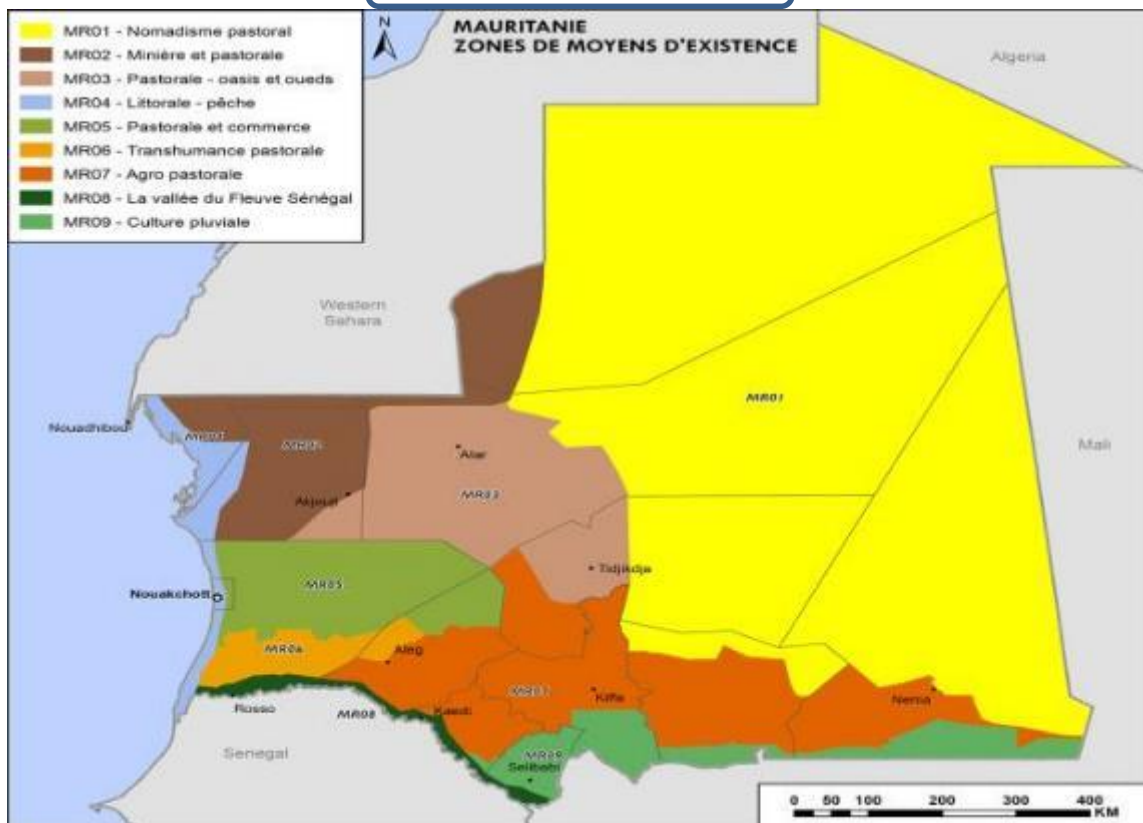
Légende :

TP = Très Pauvre ; P = Pauvre ; M = Moyens ; A = Aisés ; DS = Déficit de Survie ; ---- = Pas de déficit ; NA = Non Analysée ; DPME = Déficit de Protection des Moyens d'Existence

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE

L'analyse concerne sept zones de moyens d'existence (MR01, MR02, MR03, MR05, MR07, MR08 et MR09) sur les 9 ZME que compte le pays en plus de la zone Périurbaine de Nouakchott. Ce qui fait un total de huit (8) zones de moyens d'existence qui ont fait l'objet de cette analyse.

Graphique N°1 : carte de ZME Mauritanie



Pour plus de détails sur les zones de moyens d'existence de la Mauritanie, voir le site électronique de FEWSNET (www.fews.net). Pour des informations plus détaillées sur les profils de référence HEA ayant servi à cette analyse voir le site électronique du Projet Régional HEA Sahel coordonné par Save the Children (www.hea-sahel.org).

Tableau N°2 : Année de référence des différentes ZME analysées

Profils	Années de référence
MR01 (MR01, Nomadisme Pastoral)	Juillet 2015 – juin 2016
MR02 (MR02, Minière pastorale)	Juillet 2016 – juin 2017
AOU (MR03, Pastoralisme Oasis et Oueds)	Juillet 2012 – Juin 2013
MR05 (MR05, Pastorale commerce)	Juillet 2014 – Juin 2015
MR07 (MR07, Agropastorale)	Octobre 2012 – Septembre 2013
MR08 (MR08 Vallée du Fleuve Sénégal)	Octobre 2016 – Septembre 2017
KOB (MR09, Culture Pluviale)	Octobre 2012 – Septembre 2013
Périurbain de Nouakchott	Janvier – décembre 2017

II- LE SCENARIO

La formulation des hypothèses et la validation des données pour affiner l'analyse s'est basée, sur l'expertise des analystes composés essentiellement des représentants des services techniques de l'Etat pourvoyeur de données et des ONGs nationales et internationales, ainsi que sur des rapports et autres documents existants au niveau de ces organisations (rapport de mission Groupe Technique de Suivi de la campagne agropastorale, données de production agricole prévisionnelle de la Direction Nationale de l'Agriculture, etc.).

Hypothèses de l'analyse :

- La campagne agricole à venir sera relativement normale ;
- Les prix des denrées de base resteront dans une fourchette de hausse normale pendant la période de soudure ;
- Les conditions d'élevage relativement difficile dans certaines zones (insuffisance du pâturage, baisse du prix des animaux ...) ;
- La mauvaise campagne agricole aura un impact négatif sur les revenus tirés de la vente des récoltes et de la main d'œuvre agricole dans certaines zones de production agricole ;
- La hausse du prix de l'aliment bétail sera limitée par les programmes de vente subventionnée de l'état et des distributions des partenaires.

Développement des Spécifications de Problème des paramètres clés

Une spécification de problème est la traduction d'un choc ou d'autres types de changement en conséquences économiques au niveau des ménages. Elle permet de lier de manière mathématique le changement (qu'il soit positif ou négatif) à chaque stratégie de moyens d'existence pertinente. Le processus de développement des spécifications de problème est un processus d'examen critique des effets de chaque type de changement sur l'ensemble des sources de nourriture, de revenu et de dépense des ménages toutes catégories confondues. Ces sources peuvent être assez nombreuses, sans avoir toutes la même importance, et il est donc utile d'identifier les sources principales pour chaque groupe de richesse et chaque zone de moyens d'existence. Une source principale (ou paramètre clé) est définie ici comme une source qui contribue de manière significative à toute la nourriture ou à tout l'argent d'un groupe, si bien qu'une réduction de l'accès à cette seule source pourrait avoir un effet considérable sur la situation alimentaire des ménages d'un groupe ou de plusieurs groupes de richesse dans la zone de moyens d'existence concernée.

III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

Cette session Outcome Analysis (OA) montrent une situation alimentaire difficile suite aux effets des mauvaises campagnes agropastorales successives des deux dernières années.

En effet, les campagnes 2017-2018 a été marquée par une pluviométrie déficitaire, mal répartie dans le temps et dans l'espace et celle de 2018-2019 a été seulement marquée par la mauvaise répartition spatiotemporelle de la pluviométrie et non par le déficit. Ce qui a conduit à une mauvaise reconstitution de la biomasse et une baisse de production agropastorale avec les arrêts prolongés de la pluviométrie dans plusieurs endroits du pays. La baisse de la production des cultures et de biomasse a engendré une réduction des opportunités d'emploi local et la baisse du pouvoir d'achat des ménages vulnérables, dans les zones agricoles de sous pluie et un départ précoce en transhumance, dans les zones d'élevage du pays. Avec le flux important des mouvements de population vers les centres urbains à la recherche de ressources, les opportunités de travail informel ont baissé, réduisant ainsi les revenus tirés de ces types d'activités non qualifiées.

Cependant, les ménages ne connaîtront pas de grande difficulté d'approvisionnement à la faveur du bon flux des importations de produits alimentaires, dont les prix ne connaîtront pas une hausse significative dans les endroits où il y a la présence des boutiques communautaires (EMEL) fonctionnelles.

Dans les zones agricoles (MR07 et MR09), l'arrêt prolongé des pluies au cours du mois d'août a occasionné un dessèchement des cultures et du tapis herbacé, ce qui a engendré la perte de production des cultures et de la biomasse. Dans la partie Sud du pays, il y a eu une reprise des pluies vers la fin de l'hivernage (mois de septembre) permettant une reconstitution de la biomasse dans ces endroits.

La faible production de biomasse provoque des départs prématurés en transhumance des zones défavorisées vers celles les plus favorables en biomasse et une réduction de la disponibilité laitière, avec ces corolaires d'augmentation des charges pour l'alimentation et l'entretien du bétail. Dans les zones manifestant des anomalies de biomasse, l'état sanitaire et d'embonpoint du cheptel resté sur place est en début de dégradation par rapport à une situation normale ; ce qui affecte le niveau des prix de vente du bétail. Les zones biens fournies en biomasse, le sud des deux Hodhs et du Guidimakha et la Wilaya du Tiris Zemmour constituent des zones de concentration du cheptel entraînant un surpâturage et des conflits entre éleveurs.

L'analyses des moyens d'existence fait apparaître un Déficit de Survie pour les ménages TP de la zone « Vallée du fleuve Sénégal », des Déficits de Protection des Moyens d'Existence pour les ménages Très Pauvres et Pauvres, dans les zones de moyens d'existence « Culture pluviale » et « Commerce pastorale ». Dans toutes les zones analysées où, aucun type de déficit n'a été observé, une dégradation de la situation économique des ménages Très Pauvres et Pauvres est observée, sauf dans les zone Nomadisme pastorale et périurbaine de Nouakchott, où nous constatons une relative stabilité du pouvoir d'achat des ménages par rapport à leur situation de référence.

3.1- Période de couverture de l'analyse

La période couverte par l'analyse est de juillet 2018 à juin 2019 pour les zones d'élevage Nomadisme pastorale (MR01), Minière pastorale (MR02) et Commerce pastorale (MR05); d'octobre 2018 à septembre 2019 pour les zones Pastoralisme Oasis et Oueds (MR03), agropastorale (MR07), Vallée du fleuve Sénégal (MR08) et Culture pluviale (MR09). Quant à la zone Périurbaine de Nouakchott, l'analyse couvre la période de janvier – décembre 2018. Ces informations sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableaux 3 : Période de couverture pour l'analyse des différents profils

Profils	Période couverte par l'analyse
MR01 (MR01, Nomadisme Pastoral)	Juillet 2018 – juin 2019
MR02 (MR02, Minière pastorale)	Juillet 2018 – juin 2019
AOU (MR03, Pastoralisme Oasis et Oueds)	Octobre 2018 – Septembre 2019
MR05 (MR05, Pastorale commerce)	Juillet 2018 – juin 2019
MRO7 (MR07, Agropastorale)	Octobre 2018 – Septembre 2019
MR08 (MR08 Vallée du Fleuve Sénégal)	Octobre 2018 – Septembre 2019
KOB (MR09, Culture Pluviale)	Octobre 2018 – Septembre 2019
PUN (Périurbain de Nouakchott)	Janvier – décembre 2018

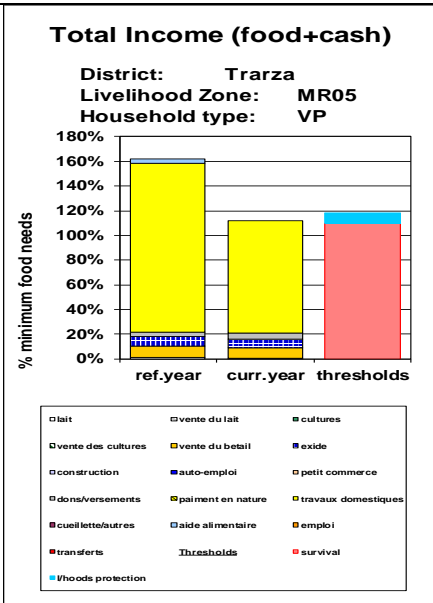
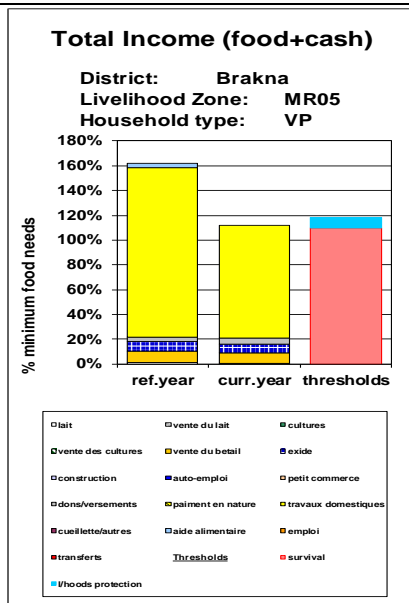
3.2- Analyse des résultats par zone de moyens d'existence et par Wilaya

Il ressort globalement que, les ménages, à travers les ZME analysées du pays, ont une situation alimentaire difficile (détérioration de la situation économique par rapport à l'année de référence), avec une ampleur variant selon les zones et les Wilayas à l'exception de la zone de la vallée où il y aura des déficits de survie pour les ménages TP pendant la période de soudure. Il y a principalement 3 groupes de zones de moyens d'existence, à savoir : les zones de moyens d'existence affectées par les Déficit de Survie et de Protection des Moyens d'Existence, les zones affectées par une détérioration des moyens d'existence, mais n'affichant aucun type de déficit et les zone ayant une relative stabilité par rapport à la situation de référence

3.2.1. Zones affectées par les déficits des protections de moyens d'existence

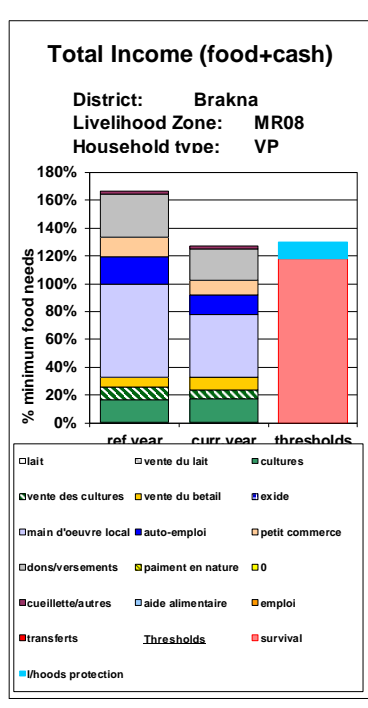
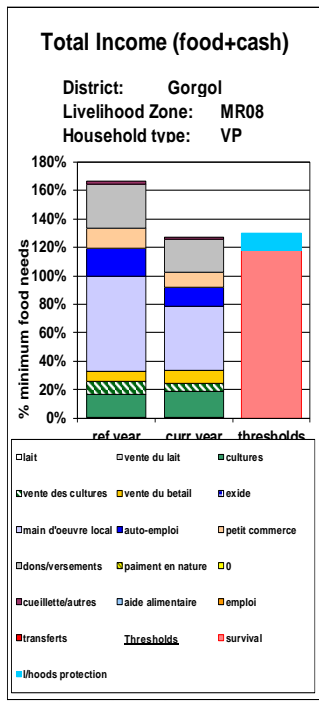
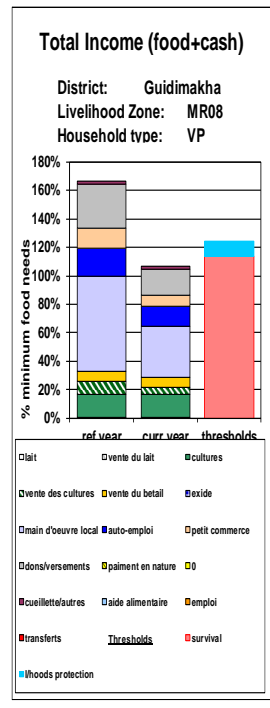
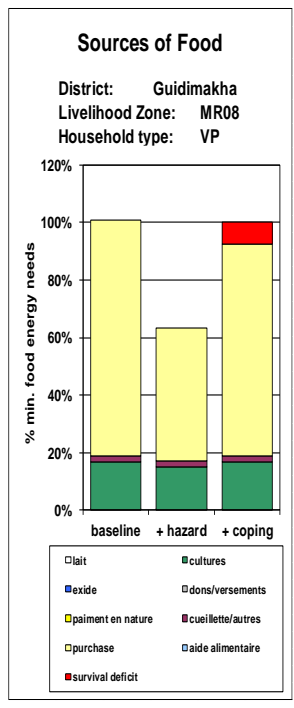
La zone Pastorale commerce « MR05 » : Les mauvaises saisons de pluies récurrentes ont affecté les conditions d'élevage et l'effectif du cheptel en générale avec la baisse des opportunités de travail dans le secteur (berger et entretien des animaux) pour les ménages TP et P et en plus, la baisse des revenus liés à l'activité d'embouche pour les ménages P. Ces facteurs couplés à la hausse du prix de la denrée de base ont compromis le pouvoir d'achat des ménages. Il y a un DPME pour les ménages TP durant toute l'année en raison de la baisse des revenus tirés de l'activité de berger qui est la principale source de revenu et effectuée tout le long de l'année. Pour les ménages Pauvres, nous constatons une détérioration seulement du pouvoir d'achat sans la manifestation d'un quelconque type de déficit suite à la diminution des revenus provenant de la main d'œuvre locale.

Graphique I : Exemples des graphiques des willaya touchés par le deficit dans MR05



La zone Vallée du fleuve Sénégal « MRO8 » : Nous remarquons une baisse significative des revenus tirés de l'exode et du transfert d'argent suite à la diminution des opportunités de travail sur les lieux de migration. Aussi les ressources tirées de la main d'œuvre locale et celle de la vente de bois et charbon avec la restriction des autorités locales ont également diminué. Ces facteurs couplés à la baisse de la production agricole, et une hausse du prix des denrées de base par rapport au prix de l'année de référence ont entraîné une dégradation du pouvoir d'achat des ménages surtout pour les ménages TP dans les wilayas du Guidimakha, qui feront face à un Déficit de Survie durant la période juin à septembre 2019. Ailleurs, dans la zone (Gorgol, Brakna et Trarza), les ménages connaîtront seulement un Déficit de Protection des Moyens d'Existence.

Graphique 2 : Exemples des graphiques des willaya touchés par le deficit dans MR08

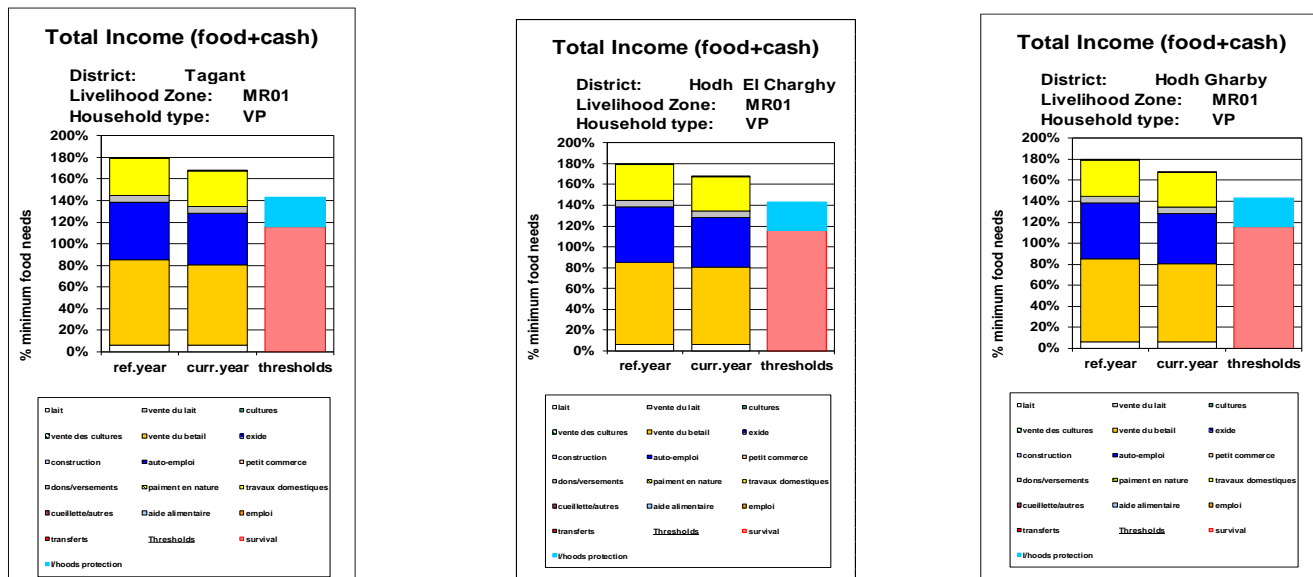


La zone de culture pluviale « MR09 » : La baisse significative de la production agricole, de celle des revenus tirés de la vente du sorgho et de la vente des animaux, ainsi que la réduction des opportunités de travail local et du transfert des migrants ont entraîné une détérioration de la situation économique des ménages. Les ménages TP et P connaîtront un Déficit de Protection des Moyens d'Existence dans la Wilaya du Gorgol et seulement pour les ménages TP dans les Wilayas du Hodh El Chargui, Hodh El Garbi, de l'Assaba et du Guidimakha. Ce déficit apparaîtra entre les mois d'avril à septembre 2019 selon les Wilayas.

3.2.2. Zones affectées par la détérioration de la situation économique mais sans déficit

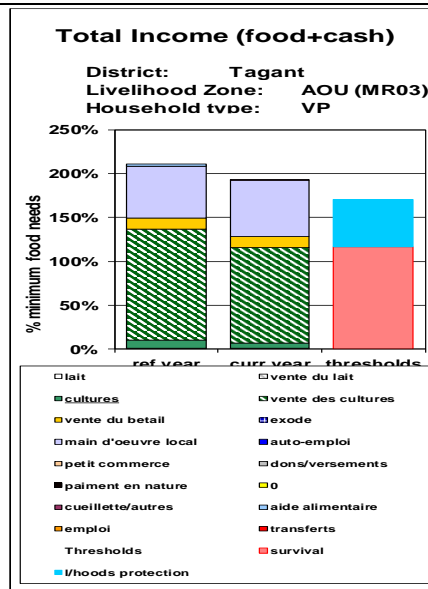
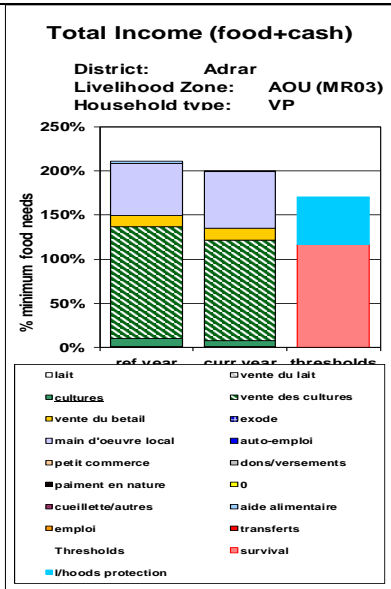
La zone Pastorale Nomadisme « MR01 » : La situation alimentaire des ménages TP et P est légèrement affectée par la baisse des opportunités de travail domestique comme l'abreuvement du cheptel avec la réduction des effectifs du bétail suite aux chocs récurrents et des opportunités d'exercer le travail d'auto-emploi (exploitation de sel).

Graphique 4 : Exemples des graphiques des willaya dont la situations est dégradée par rapport à l'année de reference dans MR01



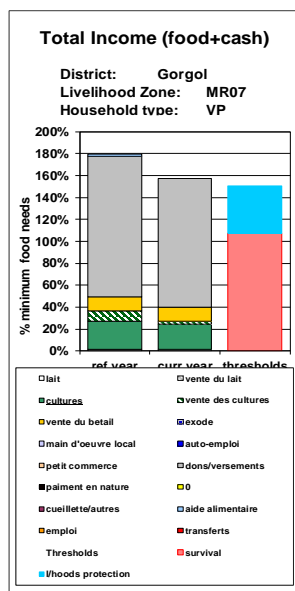
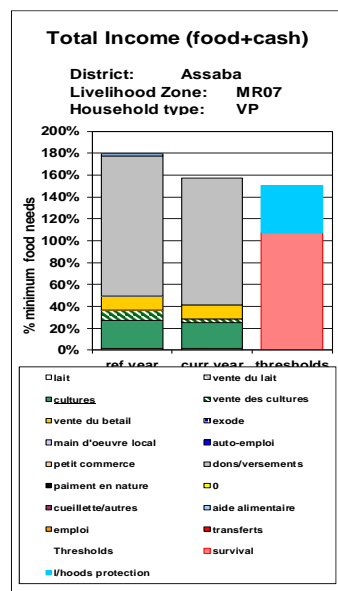
La zone Pastorale oasis et oueds « MR03 » : Une baisse de la production agricole, notamment les dattes et le niébé, ainsi que de celle du lait sont observées. Au même moment, une légère augmentation du prix des denrées de base a engendré une dégradation de la situation économique des ménages. Les ménages dans la zone pastorale oasis et oueds des wilayas de l'Inchiri, du Tagant et de l'Adrar ne feront face à aucun type de déficit mais plutôt une détérioration de leur pouvoir d'achat par rapport à l'année de référence.

Graphique 5 : Exemples des graphiques des willaya dont la situations est dégradée par rapport à l'année de reference dans MR03

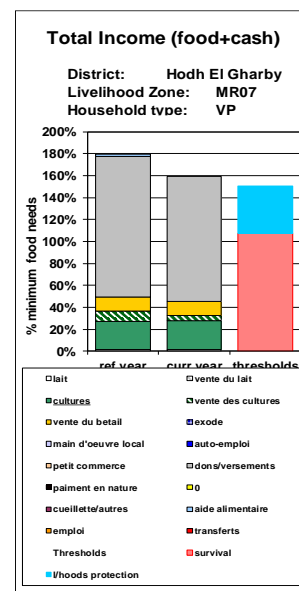
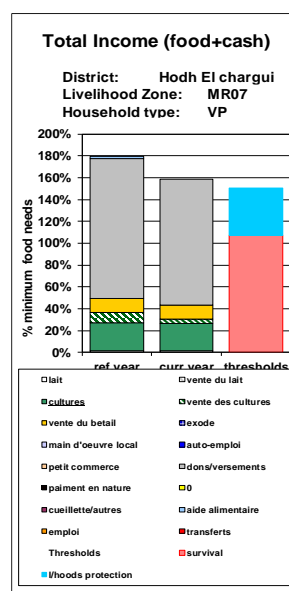


La zone Agropastorale « MR07 » : La chute de la production de culture pluviale, la baisse du revenu tiré de la main d'œuvre locale et des transferts d'argent ont entraîné une détérioration de la situation économique des ménages surtout pour les plus pauvres (TP et P) qui seront à la limite d'un DPME pendant la période de soudure.

Graphique 6 : Exemples des graphiques des willaya dont la situations est dégradée par rapport à l'année de référence dans MR07



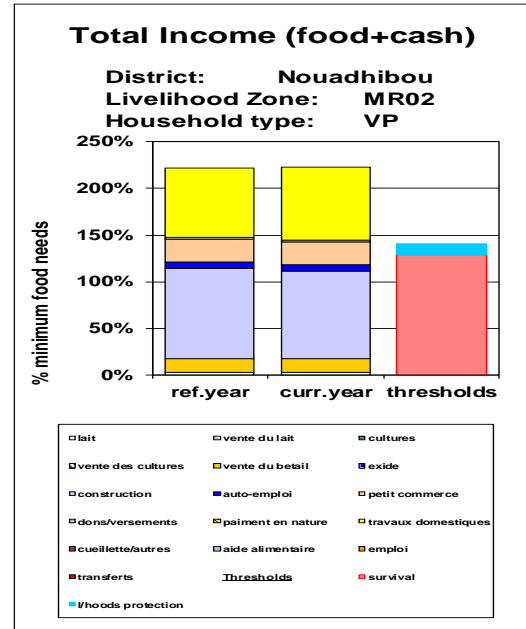
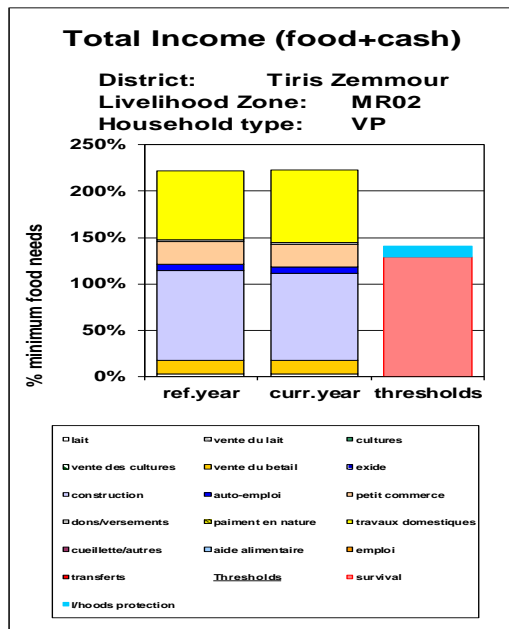
V



3.2.3. Zones ayant une relative stabilité par rapport à la référence

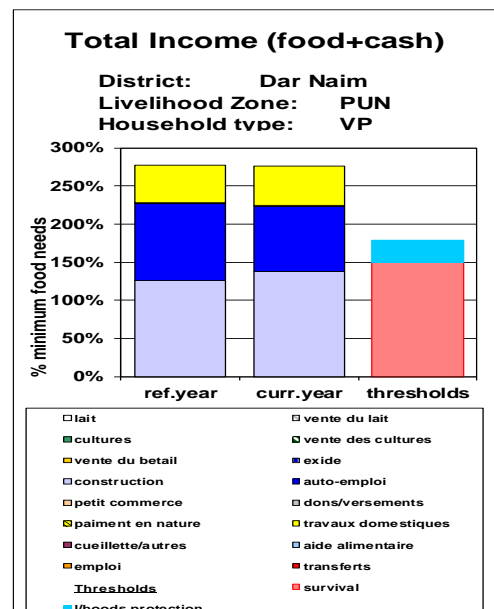
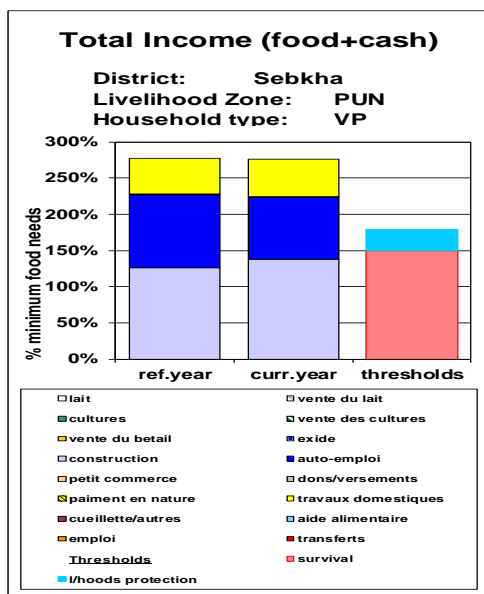
La zone Minière pastorale « MR02 » : Les ménages dans la zone ne feront face à aucun type de déficit à la faveur du maintien des principales sources de revenu et de nourriture malgré la légère augmentation du prix de la principale denrée et des soins de santé dans la zone.

Graphique 6 : Exemples des graphiques des willaya dont la situations est relativement stable par rapport à l'année de reference dans



La zone Péri-urbaine de Nouakchott, avec la relative stabilité des différentes sources de revenu pour les ménages de la zone périurbaine de Nouakchott, leur pouvoir d'achat restera normal par rapport à l'année de référence. Ce qui augure une situation alimentaire des ménages est relativement stable dans la zone périphérique de Nouakchott Nord et Sud.

Graphique 7 : Exemples des graphiques des quartiers dont la situations est relativement stable par rapport à l'année de reference dans



IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Le Seuil de Survie, c'est le revenu total en nourriture et en espèces nécessaire pour couvrir :

- A) 100% du minimum des besoins en aliments énergétiques (2100 kcals par personne par jour),
- B) Le coût rattaché à la préparation et la consommation des aliments (ex. : sel, savon, kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson ou l'éclairage de base),
- C) Toute dépense sur l'eau destinée à la consommation humaine.

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour assurer que les ménages peuvent accéder à leurs besoins alimentaires de base.

Le Seuil de Protection des Moyens d'Existence représente le revenu total en nourriture et en espèces nécessaire pour assurer la survie de base et soutenir les moyens d'existence locaux :

- A) Garantir une survie de base,
- B) Maintenir l'accès aux services de base (ex. soins médicaux habituels et frais de scolarisation),
- C) Soutenir les moyens d'existence dans le moyen à long terme (ex. achat habituel de semences et autres intrants agricoles, médicaments vétérinaires),
- D) Appuyer un niveau de vie localement acceptable (ex. sucre, café, thé, etc.).

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les moyens d'existence.

Les principaux résultats obtenus au cours de cette analyse sont résumés dans le tableau suivant :

Tbaleau 4: Synthèse de résultats par Wilayas et par zone de moyens d'existence

ZEM Code	descripti on ZME	LIAS d'appartena nt du profil	Baseline/ departe ments	Willay a	Groupes de richesse	% Population par catégorie de richesse dans la ZME	Périod e de Deficit	Deficit de survie	Deficit PME
MR01	Nomadism e pastoral	LIAS -pastoral	MR01	Hodh El chargui	TP	22%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	28%		0%	0%
					N	28%		0%	0%
MR01	Nomadism e pastoral	LIAS -pastoral	MR01	Hodh El Gharby	TP	22%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	28%		0%	0%

					N	28%		0%	0%
MR01	Nomadisme pastoral	LIAS -pastoral	MR01	Adrar	TP	22%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	28%		0%	0%
					N	28%		0%	0%
MR01	Nomadisme pastoral	LIAS -pastoral	MR01	Tagant	TP	22%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	28%		0%	0%
					N	28%		0%	0%
MR01	Nomadisme pastoral	LIAS -pastoral	MR01	Tiris Zemmour	TP	22%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	28%		0%	0%
					N	28%		0%	0%
MR02	Minière pastorale	LIAS-Pastoral	MR02	Adrar	TP	26%		0%	0%
					P	20%		0%	0%
					M	16%		0%	0%
					N	21%		0%	0%
MR02	Minière pastorale	LIAS -pastoral	MR02	Tiris Zemmour	TP	26%		0%	0%
					P	20%		0%	0%
					M	16%		0%	0%
					N	21%		0%	0%
MR02	Minière pastorale	LIAS -pastoral	MR02	Nouadhibou	TP	26%		0%	0%
					P	20%		0%	0%
					M	16%		0%	0%
					N	21%		0%	0%
MR02	Minière pastorale	LIAS -pastoral	MR02	Inchiri	TP	26%		0%	0%
					P	20%		0%	0%
					M	16%		0%	0%
					N	21%		0%	0%
MR03			AOU	Tagant	TP	30%		0%	0%

	Pastorale Oasis et Oued	LIAS agro-pastoral			P	23%		0%	0%
					M	30%		0%	0%
					N	17%		0%	0%
MR03	Pastorale Oasis et Oued	LIAS agro-pastoral	AOU	Adrar	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	30%		0%	0%
					N	17%		0%	0%
MR03	Pastorale Oasis et Oued	LIAS agro-pastoral	AOU	Inchiri	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	30%		0%	0%
					N	17%		0%	0%
MR05	Pastorale et commerce	LIAS -pastoral	MR05	Brakna	TP	23%	Toute l'année	0%	6%
					P	32%		0%	0%
					M	27%		0%	0%
					N	18%		0%	0%
MR05	Pastorale et commerce	LIAS -pastoral	MR05	Trarza	TP	23%	Toute l'année	0%	6%
					P	32%		0%	0%
					M	27%		0%	0%
					N	18%		0%	0%
MR07	Agropastorale	LIAS agro-pastoral	MR07	Brakna	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	21%		0%	0%
					N	25%		0%	0%
MR07	Agropastorale	LIAS agro-pastoral	MR07	Hodh El Gharbi	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	21%		0%	0%
					N	25%		0%	0%
MR07	Agropastorale	LIAS agro-pastoral	MR07	Assaba	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%

					M	21%		0%	0%
					N	25%		0%	0%
MR07	Agropastorale	LIAS agropastoral	MR07	Tagant	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	21%		0%	0%
					N	25%		0%	0%
MR07	Agropastorale	LIAS agropastoral	MR07	Gorgol	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	21%		0%	0%
					N	25%		0%	0%
MR07	Agropastorale	LIAS agropastoral	MR07	Hodh Elchargui	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	21%		0%	0%
					N	25%		0%	0%
MR07	Agropastorale	LIAS agropastoral	MR07	Guidimkha	TP	30%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
					M	21%		0%	0%
					N	25%		0%	0%
MR08	Vallée	LIAS Agricole	VFS	Guidimkha	TP	15%	Mai - septembre	2%	7%
					P	25%		0%	0%
					M	31%		0%	0%
					N	28%		0%	0%
MR08	Vallée	LIAS Agricole	VFS	Gorgol	TP	15%	Septembre	0%	3%
					P	25%		0%	0%
					M	31%		0%	0%
					N	28%		0%	0%
MR08	Vallée	LIAS Agricole	VFS	Brakna	TP	15%	Septembre	0%	3%
					P	25%		0%	0%

					M	31%		0%	0%
					N	28%		0%	0%
MR08	Vallée	LIAS Agricole	VFS	Trarza	TP	15%		0%	0%
					P	25%		0%	0%
					M	31%		0%	0%
					N	28%		0%	0%
MR09	Culture Pluviale	LIAS Agricole	KOB	Hodh El Chargui	TP	39%	Mai - septembre	0%	21%
					P	25%	Septembre	0%	3%
					M	18%		0%	0%
					N	18%		0%	0%
MR09	Culture Pluviale	LIAS Agricole	KOB	Hodh El Gharby	TP	39%	Juin - septembre	0%	19%
					P	25%	Septembre	0%	1%
					M	18%		0%	0%
					N	18%		0%	0%
MR09	Culture Pluviale	LIAS Agricole	KOB	Gorgol	TP	39%	Avril - septembre	0	26%
					P	25%	Aout - septembre	0	8%
					M	18%		0	0%
					N	18%		0	0%
MR09	Culture Pluviale	LIAS Agricole	KOB	Assaba	TP	39%	Mai - septembre	0%	25%
					P	25%	Aout - septembre	0%	7%
					M	18%		0%	0%
					N	18%		0%	%

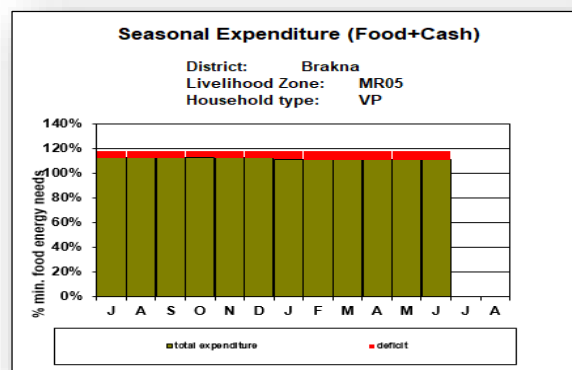
MR09	Culture Pluviale	LIAS Agricole	KOB	Guidimalkha	TP	39%	Juillet-septembre	0%	14%
					P	25%		0%	0%
					M	18%		0%	0%
					N	18%		0%	0%
NP	Peri-urbain	LIAS PUN	PUN	Nouakchott	TP	22%		0%	0%
					P	33%		0%	0%
					M	27%		0%	0%
					N	18%		0%	0%

V- SAISONNALITE DES DEFICITS

De façon globale, les Déficits de Protection des Moyens d'Existence signalés apparaîtront entre les mois d'avril à septembre 2019 selon les wilayas dans les zones de moyens d'existence « Culture pluviale », « Agropastorale », et « Vallée du fleuve Sénégal » et dans la zone « Commerce pastorale », où les ménages TP faisant l'activité de berger manifesteront un léger DPME sur toute l'année de consommation alimentaire. Par ailleurs, dans les zones n'affichant pas de déficit, on ne parlera pas de saisonnalité.

Les graphiques de la saisonnalité concernant les déficits de protection des moyens d'existence Zone Pastorale et commerce « MR05 »

Le DPME concerne seulement les ménages TP qui exercent l'activité de berger pendant toute l'année de référence. La réduction des opportunités d'avoir du travail dans ce domaine explique l'étalement du déficit sur toute l'année dans les Wilayas du Brakna et du Trarza.

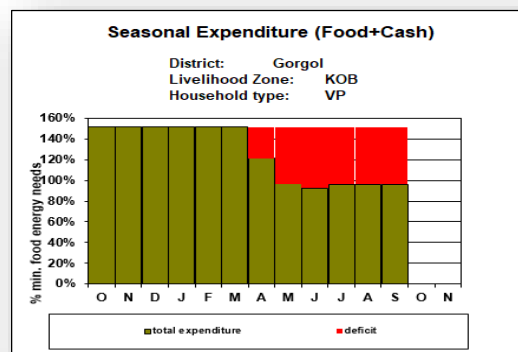
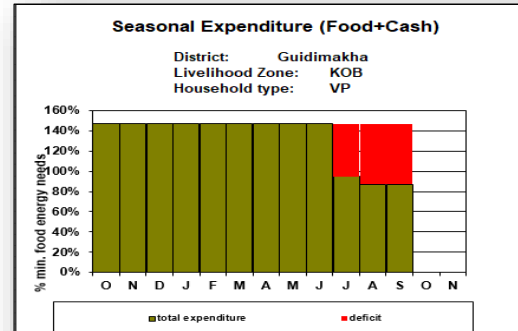
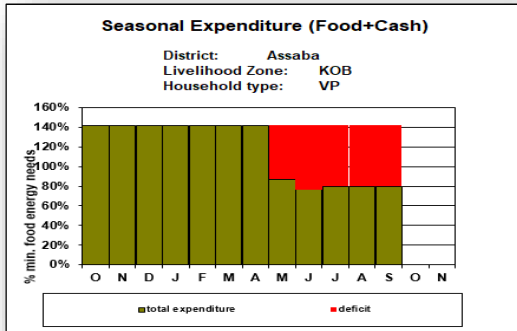
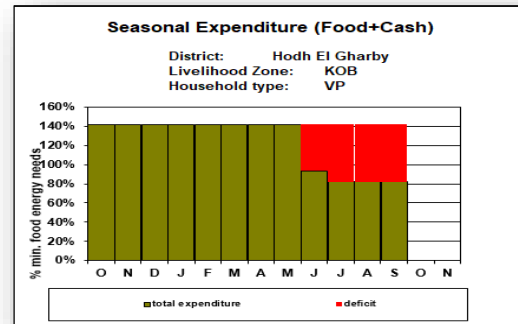
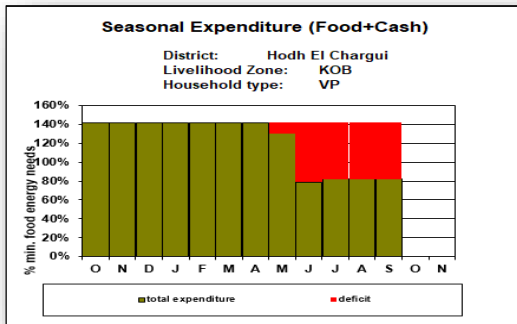


Zone Vallée du fleuve Sénégal « MR08 »

Dans les Wilayas du Guidimakha, Gorgol et Brakna, les Déficit de Protection des Moyens d'Existence pour les ménages TP apparaîtront pendant les mois de juin à septembre 2019 pour le Guidimakha et septembre pour les deux autres wilayas.

Zone Culture pluviale « MR09 »

Toutes les wilayas de la zone sont touchées par des DPME qui apparaîtront pendant la période de soudure : entre avril-septembre pour la wilaya du Gorgol, mai-septembre pour les wilayas de Hodh EL Chargui et Assaba, juin-septembre pour la wilaya de Hodh El Gharbi et juillet-septembre pour la wilaya du Guidimakha pour les mêmes groupes de richesses. Les groupes concernés par ces déficits sont les ménages TP et P dans toute la zone de moyens d'existence.



VI- OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

Suite à cette analyse des résultats HEA, nous recommandons ce qui suit :

- Appuyer les ménages vulnérables avec des mesures adéquates de PME pendant la période de soudure dans les différentes ZME affectées par les déficits de protection des moyens d'existence ;
- Mettre en place des mécanismes de relèvement des Moyens d'existence dans les zones affichant une détérioration du pouvoir d'achat des ménages sans apparition de déficit ;
- Mettre en place une base de données fiables pour l'ensemble des paramètres clés ;
- Renforcer les capacités du GTH sur l'Approche HEA (Amélioration de la qualité de la collecte des données sur les PC, Réalisation de Baseline et Analyse de résultats) ;
- Intégrer le profil révisé de la zone Vallée du fleuve Sénégal et accélérer le processus de réalisation de profils pour les zones autres zones n'ayant pas encore de profil de référence.

CONCLUSION

La baisse de la production des cultures et de la biomasse a engendré une réduction des opportunités d'emploi local et en même temps, la baisse du pouvoir d'achat des ménages surtout les plus vulnérables, dans les zones agricoles de sous pluie et un départ précoce en transhumance, dans les zones d'élevage du pays en général. Avec le flux important des mouvements de population vers les centres urbains à la recherche de ressources, les opportunités de travail informel ont baissé, réduisant les revenus tirés de ces types d'activités non qualifiées.

La situation alimentaire des ménages dans l'ensemble est sous pression avec les effets des mauvaises campagnes agricoles successives dans le pays.

Ces effets affectent fortement le pouvoir d'achat des ménages surtout les Très Pauvres et Pauvres dans les différentes zones de moyens d'existence du pays. Cette situation s'aggraverait davantage pour ces catégories, dans les zones agropastorale et agricole de moyens d'existence. Les ménages de la zone Nomadisme pastorale et périurbaine de Nouakchott ne subiront pas aux mêmes degrés que les autres ZME, les impacts de cette campagne agropastorale. L'analyse des moyens d'existence fait apparaître des Déficit de Protection des Moyens d'Existence pour les ménages Très Pauvres et Pauvres dans les zones de moyens d'existence « Culture pluviale », « Commerce pastorale », « Agropastorale » et « Vallée du fleuve Sénégal ». Dans toutes les zones analysées, où aucun type de déficit n'a été observé, une dégradation de la situation économique des ménages Très Pauvres et Pauvres est observée sauf dans la zone pastorale, où nous constatons une relative stabilité du pouvoir d'achat des ménages.

Pour tout autre information s'adresser à :

Action Contre la Faim-Espagne Mission de la Mauritanie à l'adresse :

- mission@mr.acfspain.org

Save the Children Bureau Régional de Dakar

- www.hea-sahel.com